

Le gouvernement durcit le ton

Catherine Simon

Le Monde, 7 février 1991, page 8

A Genève, la commission internationale de juristes a déploré, mardi 5 février, les conditions dans lesquelles s'est déroulé, à Kigali, le procès de douze « *complices* » ou « *sympathisants* » présumés des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) devant la Cour de sûreté de l'Etat (le Monde du 5 février). L'organisation souligne que sept accusés, qui plaideraient non coupables, ont été condamnés à mort pour « *actes de terrorisme* » et « *recours à la force armée* », sans preuves matérielles. C'est la première fois, depuis 1982, que des prévenus sont condamnés à la peine capitale.

Près de 4 000 « *suspects* », pour la plupart tutsis, arrêtés début octobre, après l'attaque lancée par les troupes du FPR, restent emprisonnés sans jugement. « *De l'aveu même des autorités, la plupart de ces dossiers ne contiennent pas de preuves suffisantes pour justifier une inculpation et un renvoi devant la Cour de sûreté de l'Etat* », précise la commission. Selon elle, le verdict du 1^{er} février a été rendu « *sous la pression de l'opinion publique, échauffée par une nouvelle attaque armée lancée par les rebelles le 21 janvier, au moment du procès* ». Ainsi, deux avocats, menacés de mort, ont dû renoncer à plaider, relève la commission. Certaines publications rwandaises témoignent de cet « *échauffement* » populaire. Dans son numéro de décembre, le tout nouveau bimensuel Kangura (considéré comme proche de l'armée) énonce « *les dix commandements* » que les Hutus (ethnie majoritaire, au pouvoir depuis 1959), sont censés appliquer. Sera ainsi considéré comme « *traître* » tout citoyen Hutu « *qui fait alliance avec les Tutsis dans ses affaires* ». Pire : « *les Hutus doivent cesser d'avoir pitié des Tutsis* » et, s'alliant à « *leurs frères bantous* », se montrer « *fermes et vigilants contre leur ennemi com-*

mun tutsi ». Cet appel à la haine raciale ne semble pas avoir ému le gouvernement du président Habyarimana pas plus que les institutions judiciaires pourtant promptes, semble-t-il, à réagir dès qu'il s'agit de « *suspects* » d'origine tutsie. Inquiet de la poursuite de la rébellion dans le Nord, et sans doute sensible aux pressions extrémistes qui se font jour au sein du parti et de l'armée, le chef de l'Etat a remanié son gouvernement, mardi, nommant de nouveaux ministres à la défense, à la justice et à l'intérieur.